L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 3 MARS 1880.

Législature de la Louisiane.

Séance du mardi, 2 mars 1880.

SÉNAT.

Le comité judiciaire a recommandé le rejet du bill du Sénat donnant juridiction criminelle à la troisième cour de district de la Nlle-Orléans; l'adoption du bill de la Chambre relatif aux City Courts de la Nlle-Orléans; l'adoption (avec amendement) du bill de la Chambre relatif au paiement des salaires des gommais aux minutes, des rapporteurs et des autres employés des City Courts et des cours d'appels; l'adoption (avec amendements) du bill du Sénat au sujet des shérifs, percepteurs de taxes, *ex officio*.

M. Aby a présenté un bill qui défend aux droguistes, aux pharmaciens et à toutes les autres personnes qui ne sont pas munies de diplômes de prescrire ou de vendre des médicaments.

Le bill du Sénat relatif aux contrats de travailleurs a été remis indéfiniment.

Le substitut au bill du sénat légalisant les barrières en fil de fer et d'autres barrières, a passé à la troisième lecture.

Le bill des annonces judiciaires a été rejeté. La première clause a été close. Le bill a été adopté clause par clause, après quelques légères modifications. Un amendement de M. Marston, déclarant que le journal officiel de la Nouvelle-Orléans et celui de chacune des autres paroisses devront publier les annonces judiciaires d'après le contrat, a été accepté.

Le bill ayant pour but d'empêcher la spéculation dans les mandats de l'Etat, ordonnant aux percepteurs de recevoir, en paiement de licences et de taxes les mandats émis pour les salaires des fonctionnaires élus ou nommés en vertu de la constitution, de payer ces mandats sur présentation, a passé à la troisième lecture.

Le bill du Sénat au sujet de la bigamie a été adopté.

A près une séance à huis-clos,

M. Madison a présenté un bill qui déclare que les mandats de l'Etat porteront quatre pour cent d'intérêt après la date de la présentation au trésorier.

Les bills suivants ont été présentés:

Par M. Aby—Un bill amendant les sections 3042 et 3043 des Revised Statutes relatifs à la quarantaine.

Par M. Farinaye—Un bill au sujet du paiement des frais de cour dans les élections contestées.

Par M. Rogers—Un bill abrogeant les sections 4, 5, 9, 10 et 11 de la loi 112 de 1874; un bill autorisant les corps politiques créés par la Législature de changer de noms et de sceaux dans certains cas.

Par M. Cunningham—Un bill abrogeant la loi 44 de la Législature de 1879—loi prohibant les loteries.

Par M. Cunningham—Un bill relatif à l'inscription des privilèges sur les récoltes, et abrogeant la loi 41 de 1879.

Le bill de la Chambre définissant la bigamie, a été adopté.

Le comité de finances a annoncé qu'il se réunira ce matin, mercredi, à onze heures. Le comité de corporations se réunira à dix heures et demie.

Le Sénat s'est ajourné à aujourd'hui—mercredi—à midi.

CHAMBRE.

L'Orateur Ogden lit la communication suivante:

Mairie de la Nlle-Orléans, 1er mars 1880.

Hon. R. N. Ogden,
Orateur de la Chambre des Représentants

Cher monsieur—C'est mon devoir de vous informer que le 28 février 1880, un membre de la Chambre a abordé le major J. Henry Behan, administrateur du commerce, et lui a dit que si les administrateurs du gouvernement de la ville voulaient faire une somme de $7000, des arrangements pourraient être pris de manière à conserver le gouvernement actuel jusqu'en 1884.

L'administrateur Behan est prêt à donner le nom du représentant qui a fait cette proposition.

Très respectueusement votre obéissant serviteur,

I. W. PATTON, maire.

Après la lecture de ce document M. Billieu demande qu'un comité spécial de trois membres soit nommé pour examiner les charges ainsi proférées, avec le pouvoir de mander les personnes et de requérir les papiers.

M. Vincent demande que le comité soit composé de cinq membres.

M. Cosgrove demande, comme substitut, que l'administrateur Behan soit invité à donner le nom de l'individu corrupteur.

M. Farmer présente une résolution d'une nature semblable à la motion de M. Cosgrove. Il dit qu'il est fatigué de ces accusations toujours portées contre les corps délibérants, et que jusqu'à ce que le nom de l'individu soit donné, la Chambre restera sous le point de l'accusation. Il favorisera la nomination du comité d'enquête quand le nom de l'individu aura été fourni.

MM. Billieu et Vincent retirent leurs résolutions en faveur de celle de M. Farmer.

M. Munday se prononce pour le comité.

M. Cosgrove dit que c'est une horrible situation pour la Chambre que de rester sous cette imputation, et que son premier devoir est de demander le nom du membre. Quand le nom aura été révélé, alors le comité pourra être formé.

M. Allain appuie la résolution de M. Farmer et ajoute que si le maire et l'administrateur Behan ne fournissent pas le nom avant mercredi à midi, ils devront être traduits à la barre de la Chambre pour qu'ils présentent leurs excuses ou se justifient.

La résolution de M. Farmer est alors adoptée et le secrétaire est chargé de demander au maire Patton le nom du mandataire coupable.

M. Young, de St. Landry, présente une résolution portant que jusqu'à ce que l'affaire soit réglée, il ne devra être permis à aucun membre de quitter la Chambre.

La Chambre ne faisant pas bon accueil à la résolution, refuse de suspendre le règlement.

M. Cosgrove présente une résolution chargeant le comité sur la législation constitutionnelle de rapporter à la Chambre les bills qui lui paraîtront nécessaires afin de mettre la Constitution en vigueur. Adopté.

Présentation de bills.

Par le comité du Nouveau Bassin et du Chemin à coquilles, un bill pour la nomination d'un arrêteur-adjudant, pour l'administration du canal, etc.

Bills du Sénat en seconde lecture.

Le bill 55 pour faciliter le jugement des causes du rôle de la Cour de Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane, a passé finalement par 75 contre 0.

Le bill 92, prescrivant la manière de changer les lignes des paroisses et de transférer les sièges, a passé finalement par 74 contre 6.

M. Stringfellow demande le consentement unanime de la Chambre pour être relevé de son service de membre du comité de la dette de ville, attendu que tout dernièrement il est devenu tuteur de quelques enfants mineurs qui sont intéressés à la dette de ville, et qu'en restant dans le comité il violerait l'article 50 de la constitution.

La demande de M. Stringfellow est accordée.

Le bill de revenu.

Le bill No 223 du comité des voies et moyens est appelé.

La Chambre se forme en comité général pour prendre le bill en considération.

M. Billieu consent à présider.

Après une discussion fatigante de deux heures, quelques amendements à la première section étant proposés, le comité se lève et recommande que la première, la seconde et la troisième section soient adoptées et qu'un amendement à la quatrième section par M. Henry aussi bien qu'un substitut à l'amendement de M. Cosgrove soient envoyés à l'impression. Le rapport est adopté.

L'amendement de M. Henry à la quatrième section est qu'aucun intérêt ne sera payé sur les bons consolidés à moins que les porteurs ne se soient conformés à l'article 2 de l'ordonnance sur la dette, avant le 1er juillet de chaque année et qu'il ne sera levé de la taxe de 3 mills que ce qui sera nécessaire pour payer l'intérêt des bons qui se seront conformés à l'article 2.

Le substitut de M. Cosgrove porte qu'aucun intérêt ne sera payé sur les bons et les porteurs des dits bons exercent des poursuites judiciaires contre l'Etat de quelque nature qu'elles soient.

Une communication du maire Patton en réponse à la communication du secrétaire Trézevant, par ordre de la Chambre, demandant le nom du membre qui a fait les propositions à l'administrateur Behan, dit que M. Behan n'avait pas dévoilé le nom du membre.

M. Farmer présente une résolution par laquelle le secrétaire est chargé de communiquer avec M. Behan pour lui demander s'il consent à donner le nom du membre qui lui a fait la proposition et dire explications se rapportant à cette affaire.

Plusieurs bills du Sénat ont été renvoyés à leurs comités respectifs, après quoi la Chambre s'ajourne au lendemain, à midi.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 2 mars.—Temps nuageux—Baisse de baromètre, vents plus chauds du sud, temps couvert avec pluie.

Température de 3 mars 1880

Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	56	13
Midi	66	19
3 P. M.	70	21
6 P. M.	68	20

Bulletin météorologique.

Mardi, 2 mars, 7 h. 06 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo.	68	Louisville, Ky.	56
Atlanta	67	Memphis, Tenn.	66
Cincinnati, Ohio	60	Mobile, Ala.	70
Cairo, Ill.	59	Montgomery, Ala.	68
Chattanooga, Tenn.	59	Nashville, Tenn.	58
Cincinnati, O.	56	New Orleans, La.	69
Davenport, Iowa.	52	Omaha, Neb.	54
Dubuque, Iowa.	51	Pittsburgh, Pa.	56
Galveston, Texas.	70	Savannah, Géo.	67
Indianola.	72	Shreveport, La.	62
Keokuk, Iowa.	57	Vicksburg, Miss.	57
Key West, Fla.	76	St Paul, Minn.	49
La Crosse, Wi.	48	Vicksburg, Miss.	70
Leavenworth, Kas.	61	Yankton, D. T.	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (zéro en plus bonne).

Algiers	6 08	Nashville, Tenn	26.10
Cairo, Ill.	39.10	New Orleans".	3.04
Cincinnati, O.	29 06	Omaha, Neb.	5.00
Davenport, Iowa.	9 07	Pittsburgh, Pa.	7.00
Keokuk, Iowa.	4.02	Shreveport, La.	10.05
La Crosse, Wis.	glace	St Louis, Mo.	13.00
Leavenworth, Kas	9 00	St Paul, Minn.	glace
Louisville, Ky.	10 06	Vicksburg, Miss	20.04
Memphis, Tenn	33.06	Yankton, D. T.	—

"Au-dessous du niveau de l'année de 1874.

GEORGES H. KOBER,
Sergeant Signal Corps. U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures:

NAISSANCES—Mme Sel. Falk, un garçon, 9 fév.

Mme P. Reardon, un garçon, 1er mars.
" G. Bart, un garçon, 2 déc.
" Harry L. Lease, une fille, 18 fév.
" C. Hankel, un garçon, 20 janv.

MARIAGES—John Lopez à Mlle Annie Goldsmith.
" Jeff. Moseberry à Mlle Lucy Holland.

DÉCÈS—Norma Bourge, 10 mois, née Mire et Domaine, native de la Nlle-Orléans.
Elizabeth Williams, 3 ans, 281 rue Dryades.
Phil. Tully, 35 ans, coin Tchoupitoulas et Girod, natif d'Irlande.
Chas. W. Baider, 24 ans, 240 rue Carondelet, natif de la Louisiane.
Sainte Gardner, 85 ans, coin des rues Ann et Clinton, native de la Virginie.
Mme Mary Smith, 34 ans, 30 rue Champs-Elysées, native d'Irlande.

Cours criminelles.—A la Cour criminelle supérieure, Henry Walker est accusé de port d'arme cachée; John Smith et Robert Williams, de vol; Thomas Fitzpatrick, d'avoir déchargé une arme sur quelqu'un.

Henry Walker, qui s'était reconnu coupable de port d'arme cachée, a été condamné à cinq piastres d'amende.

Les cautionnements de Joseph Célestin ou Caillou, Charles, Morris, O. L. Allegar et Jules Griffin, accusés de décharge d'armes sur des personnes, ont été réduits.

Le petit jurî a été renvoyé jusqu'au 8 mars.

A la première cour de district, Frank Saunders est accusé de voies de fait; le Dr C. F. Falkenstein, de possession de billets de loterie.

Joseph Brooks, déclaré coupable de larcin, a été condamné à trois mois de prison de paroisse.

Annie Warwick, c., accusée de larcin, ne s'étant point présentée en cour, elle a été arrêtée et envoyée à la prison de paroisse.

Peter Haas, accusé de larcin, ne s'étant point présenté en cour, le juge a donné à la caution, C. L. Wollrich, dix jours pour amener l'inculpé devant lui.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Pat. Shannon, accusé d'obtention d'argent sous de faux prétextes. Shannon a été jugé deux fois, mais le jurî n'a pas pu s'accorder.

Cour du juge Miltemberger.—Le cautionnement de Charles Moody, c., est augmenté dans une autre partie de la chronique, a été fixé à $1500.

Le juge a prononcé l'acquittement de John Henry, accusé de voies de fait et de blessures; de N. Woodworth, accusé de petit larcin; de William Clemence ou Brocky Clemence, accusé de tentative de vol; Thomas Killelea, accusé de voies de fait; de Joseph Guidry, accusé de port d'armes cachées.

John Spence a été envoyé devant la première cour de district pour voies de fait. Cautionnement de $250.

Ann Morse ou Ann Riley a été condamnée à trente jours de prison de paroisse pour petit larcin.

Cour du juge Sheehan.—Clara Foster a été envoyée devant la première cour de district pour petit larcin. Cautionnement de $250.

Geo. White, Ann White, Dan Ward et Dan Ward, accusés d'avoir préparé des matières combustibles pour mettre le feu à une maison, ont été requis de fournir chacun un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

John Victor est accusé d'avoir assailli à main armée.—Cautionnement de $250.

A. Richardson, accusé d'avoir assailli et blessé Louis Johnson, a été renvoyé de la plainte.

Lucy Hollandt et Betsy Ryce étaient accusées de tenir une maison dont les autorités ont eu lieu de se plaindre; la première a été condamnée à $5 d'amende ou dix jours de prison et à un cautionnement de $100 pour répondre de sa bonne conduite pendant dix jours; la seconde a $20 d'amende ou trente jours de prison et un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite pendant vingt jours.

Solomon Carter, accusé d'abus de confiance et de détournement de fonds, a dû fournir un cautionnement de deux cent cinquante piastres pour répondre de sa bonne conduite.

Enos Williams, accusé de port d'armes cachées, a été envoyé devant la cour criminelle supérieure. Cautionnement de deux cent cinquante piastres.

—Hier matin, M. Martinez, résidant au No 217 de la rue Gravier, a comparu devant le juge Sheehan et a fait un affidavit contre George Anis, député collecteur du revenu intérieur, et C. O. Moallie, officier du revenu. Il les a accusés d'être entrés chez lui le 1er mars en plein jour, et de lui avoir volé une montre en or, une chaine, une paire de boucles d'oreilles en or, un pardessus, deux couvertures et une somme d'argent de $250.

Ces deux hommes sont, paraît-il, allés trouver M. Martinez chez lui, lundi soir, entre une et deux heures; ils se sont présentés comme officiers du revenu, à la recherche de cigares de contrebande. M. Martinez a laissé exercer leurs fonctions, mais à sa grande surprise, après le départ des 2 officiers, il n'a plus trouvé les objets en question.

La police a été prévenue immédiatement, et porteur d'un mandat d'amener, le capitaine Galvin, du 1er precinct, a eu bien vite mis la main sur les deux individus en question et les a conduits devant le juge Sheehan, qui les a mis sous une caution qui a été fournie immédiatement par M. Marks pour Anis et M. Geo. Glover pour O'Meallie.

Ratifications.—Le Sénat a ratifié, hier, les nominations suivantes, faites par le gouverneur:

Adam Lucien Bourgeois, shérif de la paroisse St-Jacques, en remplacement de V. Miles, démissionnaire;

A. J. Guilbeau, juge de paix du 4me ward de la paroisse St-Martin;

Arthur Patin, constable du même ward;

Thomas E. Grace, juge de paix du 3me ward de la paroisse Iberville.

Ecoles publiques.—Ce soir, à 7 heures, au No 39 rue Bourgogne, réunion du Conseil de Direction des écoles publiques.

Ventes inscrites aux bureaux de l'arpenteur des aliénations:

C. A. Spalding à D. Bidwell, un terrain avec améliorations, compris entre les rues St-Charles, Perrières, Constantinople et Carondelet, mesurant 45 pieds face à la rue St-Charles sur 170 pieds de profondeur.....$24,000

Mlle C. Banch à Michael Fasnt, un terrain avec améliorations, compris entre les rues Constance et Prytania, Hautpenne et Nouvelliens, mesurant 21 pieds face à la rue Constance sur 96 pieds de profondeur.....$1,050

Joseph Kail à F. X. Bernard Jr., un terrain avec améliorations, compris entre les rues Bourbon, Hutchins, St-Thomas et Tchoupitoulas, mesurant 16 pieds face à la rue St-Thomas sur 102 pieds de profondeur.....$1000

Héritiers de Meunier à J. Renaud au même, améliorations, compris entre les rues Peters, Urseliues, Gallatin et Hospital, ayant 26 pieds de face à la rue Peters et 25 pieds de face à la rue Gallatin.....$2,000

James Jones à Rudolph Mahrin, un terrain et améliorations compris entre les rues Urseliues et St. Ferdinand, Girod et Port, ayant 29 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 100 pieds.....$2600

Michel Herrick à Mme F. A. Blanks un terrain et améliorations compris entre les rues Marais, Robin, Conseillers et Rose ayant 29 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 192 pieds.....$2,000

P. E. Bruneau à E. D. Moreau un terrain et améliorations compris entre les rues Royale, Chartres, St. Louis et Toulouse ayant 29 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 120 pieds.....$200

J. E. & W. A. Ryan et autres à Mme Powers, un terrain et améliorations, compris entre les rues Prytania, Jules Simon, Franklin et Upperline, mesurant 34 pieds de face à la rue Prytania sur 64 pieds de profondeur.....$1,000

Mme P. Johnson à B. F. Tweed, un terrain et améliorations, compris entre les rues Clermont, Marais, Pris et Français, mesurant 30 pieds de face à la rue Clermont, sur 80 pieds de profondeur.....$1,000

Joseph Gomez à Hippolyte Contreras, un terrain et améliorations, compris entre les rues Esplanade, Clio, Franklin et Galliers, mesurant 30 pieds de face à la rue Esplanade sur 127 pieds de profondeur.....$1,000

Paragraphes.—Les Vaudry Rifles, du bataillon Crescent City, ont choisi les officiers dont les noms suivent: A. E. Murphy, capitaine, réélu; P. E. Angelvich, premier lieutenant, réélu; E. R. Farrar, second lieutenant; James H. Kelley, second lieutenant junior; T. D. Wharton, premier sergent; W. P. Scott, second sergent, réélu; W. G. Turner, troisième sergent, réélu; Richd Fischer, quatrième sergent, réélu; A. P. Terry, cinquième sergent; J. P. Ward, sergent porte-drapeau, réélu; sergeaux, John Conrad, réélu; G. W. Trudeau, réélu; Eug. Gartley, réélu; J. J. Rochester; T. D. Wharton, secrétaire, réélu; J. F. Rochester, trésorier.

—Une lampe remplie d'huile de charbon a fait explosion au No. 206 de la rue Franklin; personne n'a été brulé, et les dommages sont insignifiants.

—Les membres du St. John Rowing Club sont convoqués pour ce soir, mercredi. Le but de la réunion est de faire des préparatifs pour la grande régatte de mai prochain.

—Les droits d'importation, à notre douane, se sont élevés, en février 1880, à $266,951 96, c'est-à-dire $133,568 84 de plus qu'en février 1879.

—La Cour Suprême siègera la semaine prochaine. Avis aux avocats qui désirent demander de nouvelles additions de cause.

—Les Meyer Rifles ont élu M. C. Reyes capitaine, H. Hourbeigt premier lieutenant, P. J. Sheridan second lieutenant, M. C. Sheridan premier sergent, Andrew Reeves deuxième sergent, Gus. Alexander troisième sergent, P. Lobdell quatrième sergent, F. Alexander sergent porte-drapeau, Steve Walden sergent commissaire, Thomas Casey premier caporal, Joseph McFarland deuxième caporal, Victor E. Smith troisième caporal, Louis Bassich sacristaine, H. Hourbeigt, trésorier.

—A la demande de Joseph Larroque et autres, la cour de circuit des Etats-Unis a ordonné un inventaire de l'actif et du passif du New Orleans Savings Institution.

—La New Orleans City Railroad Company va construire une passerelle près de l'embouchure du Canal de la Nlle-Orléans.

—A la sixième cour de district, Philippe Mattei réclame dix mille piastres de dommages au Crescent City Railroad Company. La pétition déclare que le 10 février dernier, Christian Mattei, âgé de quinze ans, fils du demandeur, voulant entrer dans un des cars de la compagnie, en sortit le cocher; celui-ci, bien qu'il l'eut vu et qu'il eut été prévenu par les passagers, refusa de s'arrêter. Le jeune homme se mit alors à courir après le car, et, en essayant de sauter de dans, tomba; il eut la jambe droite broyée par l'une des roues, et l'amputation fut nécessaire.

—Peter A. Horst, John McMains, Jno. P. Schultz, W. W. Goodlove, W. M. Colyas, H. S. Karstendick, Thomas Bailey, John Goebel, C. L. Schopp, Henry Metzger, F. D. Ruliff, H. R. Eppler, Chas. Schnander, A. D. Benjamin, D. M. Donegan, Henry Paul, Jr., J.B. Almindinger, H. C. Hardy, J.E. Carlin, Abraham Asher, D. Dalsheimer, James A. Bonsseau, E. H. Benton, Jacob Stempler, F. J. Crippen, E. S. Upton, A. W. Yoman, E. Kulp, M. Schuhack, E. E. Haas, C. H. Heintz, T. S. Salter, N. A. Grace, W. Christopher, H. Carpenter, H. Gastrock, — Weisenberger, J. R. Turk, F. Andrews, George Robb, remplissent les devoirs de jurés durant le mois de mars.

—Charles Moody, nègre, qui, dans la nuit du 18 au 19 février, a assailli, près de la gare du chemin de fer de Mobile, rue du Canal, M. E. Hanly, employé de la compagnie, a été envoyé, hier matin, devant la première cour de district, pour avoir attaqué et blessé M. Hanly dans une intention de vol.

—L'officier Robinson accuse Sam Andrews, Thomas O'Brien et John Donnelly de voies de fait et de délivrance d'un prisonnier.

—Il a été reçu, à la douane, en février, $235,934 46, dont $46,349 en or, $135,660 en billets, $50,905 96 en argent.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $3,153.02 provenant du département du revenu intérieur, $800 en or, $283 en billets, et $514, en argent, provenant de la douane. $6,400 du bureau de poste, $108,361.12 de différentes sources.

—Le propriétaire d'un marché particulier a été condamné, hier matin, par le juge Sheehan, à $25 d'amende parce qu'il n'avait pas fermé l'établissement.

—Dorio S. Bull, Lena et Amelie C. Miller ont été émancipés à la deuxième cour de district.

—L'Irad Ferry Fire Company No 12 donne son premier grand bal paré et masqué, demain, jeudi, 4 mars, à l'Exposition Hall. Nous remercions le comité des billets qu'il nous a envoyés.

—Au Fort Espagnol, la solution de l'important problème des rafraîchissements est laissée à M Eugène Krost; M. Louis A. Trapet, qui dirige l'hôtel dont M. Krost est propriétaire, résoudra la question des mets fins.

—Le conseil d'administration de l'hôpital de charité a élu le Dr. John H. Pike secrétaire et trésorier, le Dr. A. W. de Roaldès chirurgien, le Dr. A. B. Miles sous-chirurgien, M. John Johnson pharmacien, M. Henry De Mahy commis, M. John Fonder ingénieur, M. Max Dinkelspiel avocat.

—On lit dans les journaux saisesd qu'on a constaté à environ 3,000 mètres de l'ouverture nord du tunnel un gonflement de la roche sur une étendue de 48 mètres, lequel a nécessité des dépenses assez considérables et causé en même temps une certaine inquiétude, attendu que plusieurs maçonneries très solides ont cédé sous cette pression. Il paraît que ce phénomène se produit quelquefois par le contact de l'air dans certaine couche de roche, et qu'on peut éviter ce danger en voûtant immédiatement.

Jusqu'à présent la dernière voûte, exécutée d'une manière plus solide que les précédentes, a heureusement résisté. Elle a 3 mètres d'épaisseur et est encore reliée par des anneaux métalliques. On espère donc que le danger est conjuré.

Dans trois semaines environ, les ouvriers d'Airolo et ceux de Goschenen pourront se tendre la main. Il faut bien cette perspective pour soutenir les forces et le courage des ouvriers, car les difficultés déjà si grandes du travail sont encore accrues par l'élévation de la température qui est, dans certaines parties du tunnel, de 35 degrés.

Cette chaleur suffocante fait soupirer après le moment où l'air pourra librement circuler d'une extrémité à l'autre du tunnel. L'entreprise, de son côté, fait tout ce qui dépend d'elle pour hâter ce moment, et l'on ne travaille plus dans le centre du tunnel qu'au moyen de la gomme explosive de Nobel, la matière explosive la plus active que l'on connaisse aujourd'hui.

Il est question de célébrer l'ouverture du tunnel par une fête dont les ouvriers seront naturellement les héros. Chacun des ouvriers qui ont travaillé dans le tunnel recevront une médaille commémorative en argent, et ceux qui ont travaillé dans le tunnel une médaille de bronze.

Une fois le tunnel percé, l'entreprise n'aura plus devant elle que sept mois à peine jusqu'au terme fixé par les traités avec la direction du Gothard, pour l'ouverture de la ligne le 1er octobre 1880. Ce délai sera-t-il suffisant? Les avis à cet égard sont partagés.

—Dans l'année 1879, il y a eu, dit le *Reppel*, du dimanche 26 janvier, au dimanche 28 décembre inclusivement, 102 élections de conseillers généraux, pour combler, dans nos assemblées départementales, des vacances résultant de décès ou de démission.

"Sur les 102 nouveaux conseillers dans 73 sont républicains, et 29, seulement, monarchistes.

"Sur ces 73 élections républicaines, 25 sont gagnées par les républicains, qui ont enlevé un nombre égal de sièges, à leurs adversaires politiques.

"Actuellement, les républicains possèdent la majorité dans 55 Conseils généraux, sur 90.

"Ils espèrent la conquérir dans un certain nombre d'autres, notamment dans ceux du Cher, de la Haute Garonne, de la Lozère, de la Manche, de la Meuse, de la Nièvre, du Nord, de l'Oise, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et du Vaucluse; ce qui porterait à 66 sur 90 le nombre des conseils généraux ayant une majorité républicaine."

—Le mort de M. Adolphe Grévisse a réduit à sept le nombre des survivants du gouvernement de la Défense nationale. Ce sont: MM. le général Trochu, Emmanuel Arago, Jules Simon, Jules Ferry, Gambetta, Eugène Pelletan et Henri Rochefort. En outre de M. Crémieux, quatre sont morts: MM. Glais-Bizoin, Ernest Picard, Garnier-Pagès et Jules Favre.

Sur les sept survivants, cinq font partie soit du Sénat, soit de la Chambre des députés. M. le général Trochu est rentré dans la vie privée, et quant à M. Henri Rochefort, tout le monde connaît son sort actuel.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE.

La question de l'ambassade allemande à Paris.

Berlin, 2—La Gazette Allemande du Nord rapporte que Herr Von Radowitz va prendre la place du prince Hohenlohe, comme ambassadeur pendant l'absence de ce dernier de Paris.

Paris, 2—Le comte de Saint-Vallier a envoyé à M. de Freycinet une dépêche qui dément les rapports alarmistes suivant lesquels le prince Hohenlohe doit expliquer au gouvernement français les motifs qui ont déterminé son changement de position.

Succès électoral des bonapartistes.

Londres, 2.—Une dépêche de Paris annonce que M. Gautier, bonapartiste, a été élu député de Ruffie, département de la Charente.

Le prince Orlief menacé d'assassinat.

Une dépêche de Paris dit que la prince Orloff a dit hier, dans l'Eglise Russe, qu'il avait reçu du comité nihiliste une lettre qui le menace de mort.

Parlement anglais.

Londres, 1—La Chambre des lords a entendu ce soir la 2e lecture du projet de secours en faveur de l'Irlande.

A la Chambre des Communes, M. Stanley, secrétaire d'Etat du département de la guerre, en présentant le projet du budget de l'armée, a dit que le gouvernement avait l'intention de ne faire aucun changement quant au nombre des soldats enrôlés.

Il a demandé le vote en faveur de 131,839 hommes, ce qui a été adopté. Tout le budget a été voté. Le projet de loi sur les volontaires irlandais a été rejeté.

La reine a signé le bill de plante de pommes de terre présenté par M. Nolan qui avait déjà été voté par le parlement.

Grâces, remises de taxe et distinctions accordées à l'occasion du 25me anniversaire d'Alexandre II.

St-Pétersbourg, 2.—Demain, à l'occasion du 25e anniversaire de l'avènement du czar, il paraîtra de nombreux décrets accordant des grâces en faveur des prisonniers, des remises de taxes arriérées en faveur des populations rurales, et des distinctions, des décorations.

Le 25e anniversaire de l'avènement d'Alexandre II.

St Pétersbourg, 2—Tous les membres du conseil d'Etat, y compris le chancelier, prince Gortschakoff, iront, à 11 heures et demie demain matin, au Palais d'Hiver, pour présenter leurs félicitations à l'empereur. La ville est toute décorée, et ce sera un jour de fête observé.

Ce matin, à onze heures, une grande foule était assemblée devant le Palais d'Hiver. Les troupes étaient massées dans le grand carré qui est au centre du Palais et dans le voisinage immédiat.

St-Petersbourg, 2—Quand le czar fut reçu les félicitations de l'énorme foule qui était au palais, il sortit en calèche découverte et fut accueilli par des vivats chaleureux et continuels partout où il passa.

Plus tard—Jusqu'à cette heure, il n'y a pas eu le moindre signe de trouble.

Le bill sur l'armée au Reichstag.

Berlin, 2—Le reichstag a résolu aujourd'hui, conformément à la motion de Herrr Von Benningsen de renvoyer le bill de l'armée à une commission de 20. Herr Stauffenberg, national libéral a dit que tous les partis étaient d'accord sur la nécessité de maintenir la force du pays sur un pied respectable; mais qu'il ne fallait pas hier les mains au Parlement pour 7 ans.

Herr Windthorn, ultramontain, a dit: Que tous voulaient conserver l'intégrité de la mère-patrie, mais la nécessité d'un accroissement de l'armée n'avait pas été bien démontrée devant la Chambre.

Herr Bebe, israélite, a dit que si l'ennemi menaçait l'Allemagne, bien des démocrates marcheraient pour repousser les envahisseurs.

Vera Sassulitch toujours en Suisse.

Londres, 2—Les journaux suisses affirment que Vera Sassulitch n'a pas quitté Zurich.

Demande d'extradition.

Londres, 2—Une dépêche de Vienne annonce que l'ambassadeur russe a demandé au gouvernement autrichien l'extradition d'un jeune russe du nom de Taffa, actuellement à Vienne, et accusé de complicité dans une conspiration nihiliste.

Mexique.—Grande revue en l'honneur de Grant.

Mexico, 1er.—Le général Grant, accompagné des commissaires, nommés par le gouvernement et la ville, a visité les différents départements du palais national, hier. Une grande revue a eu lieu aujourd'hui en l'honneur du gén. Grant.

Six voitures de la présidence ont transporté le président Diaz, le général Pacheco, secrétaire de la guerre, les généraux Grant et Sheridan, Medjia et Montenegro, assistants-secrétaires de la guerre, Matias Romero et Ygnatius Mariscal, secrétaire de la justice, le colonel Grant et d'autres officiers, sur le terrain de la revue.

Après cette revue, toutes les troupes ont défilé en colonne dans les principales rues de la ville et ont passé sous les fenêtres du palais national sur les balcons duquel étaient le président Diaz et le général Grant, ainsi que leurs familles et les commissaires. Le général Carrillo commandait les troupes.

Les quatre divisions étaient sous les ordres des généraux Rincgrave, Lomsdrid, Orellana et Pedro A. Gonzales.

Rupture de l'alliance entre la Bolivie et le Pérou.

Buenos Ayres, 2 février—Le bruit de la rupture de l'alliance entre la Bolivie et le Pérou est confirmé.

Grand incendie.

La grande scierie Farnham et Comstock a été détruite par le feu, ainsi que plusieurs bâtisses. Perte $150,000.

L'ingénieur de l'établissement a été retiré mourant des flammes.

L'incendie de Memphis.

Memphis, 2 mars—Il y a une erreur dans la dépêche de cette ville, qui vous a été transmise hier, au sujet de l'incendie d'une fabrique de voitures. La perte totale est bien d'environ $75,000, mais celle qui retombe sur la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans est de $2,300 seulement.

Un véritable monstre de couleur lynché.

Charleston, Caroline du Sud 2.—samedi, un noir avisé du nom de Louis Kender, a commis un odieux outrage sur la personne d'une dame blanche nommée Byrd, résidant près de la station George, comté de Colton, à environ cinquante milles de Charleston. On a organisé une battue contre lui, et il a été pris, dimanche matin, par un posse en partie blanc et noir. On l'a conduit sur l'endroit du crime, la victime l'a reconnu et il a été résolu sur le champ de le lyncher mais de laisser la justice suivre son cours.

Entendu a été mis sous une bonne garde à la station George. Lundi matin, il a été envoyé à Waterboro, toujours fortement gardé; mais sur la route, la garde a été entourée par une multitude armée, composée en partie, dit-on, des parents de la victime. On l'a conduit dans les bois où on l'a gardé jusqu'à la nuit.

Hier soir, vers 9 heures, il a été confronté avec la dame qui l'a pu de nouveau reconnu, puis on l'a ressaisi dans le bois et des préparatifs avaient été faits pour le pendre. Il a avoué avoir commis un semblable outrage sur une femme de couleur, à Newbegg, il y a six ans; avoir été ensuite une fille de couleur près de Georgetown, en avril dernier; enfin avoir commis une troisième fois de viol.

A 10:30 il a été pendu, par une volée de coups de revolvers a été tiré sur le cadavre; la foule s'est ensuite dispersée paisiblement. Kender, bandit dangereux, était la terreur du voisinage depuis un an, et l'acte du comité de vigilance est approuvé tout autant par les gens de couleur que par les blancs.

Les travaux du port de Wilmington.

Wilmington, 2.—Les travaux d'amélioration entrepris dans le port de Wilmington par le gouvernement ont obtenu de grands succès.

WASHINGTON.

La Floride inscrite à bord du "Plein."

Washington, 2—Le secrétaire Thompson a reçu aujourd'hui la dépêche suivante, de Monte-Video, à-propos de la présence de la Sierre jaune à bord du vapeur Plein: "Elle est morte!—26 décembre. Les malades sont en convalescence. Pas de nouveaux cas. Cette mort élève à trois le nombre des officiers et des hommes d'équipage du Marion qui ont succombé. Les deux autres étaient L. S. Wells et l'apprenti Rogers. Wike était capitaine de marine.

Nomination de Pinchback retirée par le Président.

Washington, 2—Le Président a retiré du Sénat la nomination qu'il y avait envoyée de Pinchback, comme collecteur naval de la Nouvelle-Orléans. Lewis reste ainsi dans la place qu'il occupe.

CONGRÈS.

Sénat.

M. Burnside, du comité des affaires militaires, fait un rapport défavorable sur le bill fixant le salaire des hommes employés dans le service des signaux.—Ajourné indéfiniment.

Les bills suivants sont présentés et référés:

Par M. Harris, pour imprimer 10,000 copies du rapport des commissaires de la fièvre jaune.

Par M. Bailey, pour convertir la dette nationale. Le bill propose des bons nouveaux 3 pour cent, en échange de la dette investie en bons telle qu'elle existe actuellement.

Par M. Hoar, une résolution demandant que le comité judiciaire s'enquert si des citoyens américains ont été arrêtés et emprisonnés pour exercice constitutionnel du droit de pétition concernant le titre à un siège au Sénat d'un sénateur envoyé par un Etat auquel ils appartiennent.

Il s'agit de la mesure prise par la Législature de la Louisiane relativement à un mémoire de la minorité de cette Législature à propos du siège de Kellogg. Adopté.

M. Logan parle ensuite contre le bill Fitz John Porter. Il n'y a pas eu appel à la décision de la première cour martiale. MM. Hill, Ge, et Jones, Pa., soutiennent la thèse contraire. M. Logan m'a discuté qu'une question de forme. Il a reconnu que, demain, le Président pourrait gracier Fitz John Porter, et que le Congrès pouvait autoriser sa réintégration dans l'armée.—Ajourné.

Chambre.

M. Blackburne demande que l'on discute le rapport du comité général sur la révision des règlements. Il annonce qu'il demandera la question préalable.

Cette motion provoque un débat animé entre MM. Conger, Frye, House, Garfield et autres. L'amendement au règlement 21 était le sujet de la discussion. Il consistait comme comme le substitut Morrison, est adopté.

On passe à l'amendement requérant que l'on vote par oui et par non sur les bills d'allocations ou ayant rapport au revenu. Il est adopté avec la réduction suivante: On votera par oui et par non sur les bills d'alloc